



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 164-09-2024 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance spéciale tenue le 25 septembre 2024, le conseil municipal a adopté le projet de Règlement N° 164-09-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 octobre 2024 à 19h00 à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou un membre du conseil désigné par la mairesse expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://frelighsburg.ca>. Également, une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg aux jours et heures d'ouverture des bureaux.
4. Le ne projet contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNE À FRELIGHSBURG, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier et trésorier